

## Intéressement 2020 Abondement 2021 Mieux que rien...



**FO par sa signature,  
assure le versement d'un intéressement.**

La négociation sur l'intéressement s'est déroulée dans un contexte dégradé et anxiogène suite à la crise sanitaire. L'employeur, dès le début de la négociation, a annoncé que le fruit de cette négociation serait impacté par les résultats financiers de l'entreprise. FO a œuvré afin de minimiser cette baisse annoncée due à l'impact du critère financier.

### Un intéressement ou rien...

Pour être valable, un accord doit être signé par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives ayant recueilli au total plus de 50 % des suffrages exprimés aux dernières élections IRP.

Pour rappel, le « poids » des Organisations Syndicales Représentatives qui permet de déterminer la validité des accords :

FO	16,2%
CFDT	18,2%
CFE CGC	29,9%
CGT	35,7%

Si l'accord soumis à la signature n'est pas valide, cela permettrait à EDF de réaliser une économie substantielle en ne versant aucun intéressement pour 2020, et ne permettant pas aux salariés d'abonder celui-ci en 2021.

Compte tenu du contexte et du plan d'économie « mimosa », il est fort probable que l'entreprise s'en serait satisfaite...



### FO assure le versement de l'intéressement

Une majorité de syndicats FO s'est exprimée pour la signature de ces deux accords.

Ceux-ci ont clairement exprimé le souhait de préserver le pouvoir d'achat des salariés. Même si une baisse de l'intéressement est à prévoir, et que le résultat de cette négociation ne nous satisfait pas, il n'en demeure pas moins que valider ces accords permettra de sauvegarder le pouvoir d'achat des salariés par le versement d'un intéressement.

Certains indiqueront que ce n'est pas suffisant. Nous leur répondrons que le pouvoir d'achat des salariés ne peut être la victime d'une idéologie dogmatique et démagogique.

**EDF, qui plaide pourtant pour plus de rémunérations variables (y compris collectives), doit prendre conscience que l'intéressement et l'épargne salariale permettent de mieux associer les salariés aux résultats de l'entreprise.**

EDF est encore bien loin des autres grands groupes en terme d'intéressement. FO les invite de nouveau, à se pencher sur le classement du « SBF 120 », où, en 2019, chaque salarié a perçu en moyenne 4200€ (Intégrant intéressement, participation et abondement).

FO prend ses responsabilités et apposera sa signature à l'accord d'intéressement 2020 (d'une durée d'un an) et à l'accord d'abondement 2021.